

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 92 (1966)
Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—	»	» 2.50
Prix du numéro	»	» 2.—	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 388.—
1/2 » » 200.—
1/4 » » 102.—
1/8 » » 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Surfaces vitrées et climatisation, par Ernest Wild.
Divers. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.
Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Informations diverses.

SURFACES VITRÉES ET CLIMATISATION

par ERNEST WILD

Jamais, dans le domaine de la construction, les problèmes relatifs aux vitrages ne se sont posés de manière aussi précise qu'aujourd'hui, où les surfaces vitrées peuvent couvrir les neuf dixièmes de la façade (fig. 1).

Dans un château, par exemple, les problèmes d'infiltration solaire sont bien sûr extrêmement réduits, car la transmission de chaleur à travers un mur d'environ 1 m d'épaisseur n'est perceptible que vers minuit, et à ce moment, elle présente donc plutôt un avantage qu'un inconvénient. Il n'est certes pas nécessaire de mentionner ici que l'époque des fenêtres miniatures est révolue. Le confort, dans les habitations modernes, ne se conçoit plus aujourd'hui sans de grandes surfaces vitrées, ce qui pose toutefois d'importants problèmes aux architectes et aux experts en climatisation.

Confort

On s'est aperçu que les locaux délimités par de grands pans de murs, percés eux-mêmes de petites fenêtres, procurent une impression de claustration, peu propice au travail humain. C'est pourquoi bien des architectes préconisent aujourd'hui de grandes surfaces vitrées, qui

confèrent aux bâtiments une étonnante transparence, et permettent d'excellentes conditions de travail.

Il n'est pas superflu de rappeler ici que toute construction doit être adaptée le mieux possible aux fonctions qui lui sont attribuées, et que les locaux de travail où l'homme passe une bonne partie de son existence doivent présenter un maximum de confort lumineux, acoustique et thermique (bibliographie 6).

Utilisation des locaux

L'auteur s'est livré à différentes études relatives aux surfaces de sol nécessaires à chaque individu, et ceci notamment pour des bureaux techniques et commerciaux. Les écarts qui sont apparus dans ce domaine au cours des trente dernières années sont significatifs. Ainsi par exemple, alors qu'il fallait compter une surface au sol de 15 à 20 m² par individu dans des locaux présentant de grandes surfaces aveugles, on a pu ramener ce chiffre à 6,5 m² dans le cas du bâtiment de la figure 1, pour des bureaux techniques, et à 7,4 m² pour des locaux commerciaux destinés à un seul employé. On